



AVIS DE RECRUTEMENT

Un recrutement sans concours d'adjoints administratifs du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer est organisé au titre de l'année 2021 par la préfecture de région PACA.

Le nombre de postes ouverts à ce recrutement est fixé à **6 postes**. Les postes sont situés sur le périmètre Police Nationale de la façon suivante :

- 4 postes à la Direction Départementale de la Sécurité Publique des Bouches-du-Rhône
- 1 poste à la Direction Départementale de la Sécurité Publique du Var
- 1 poste à la Direction Départementale de la Sécurité Publique des Alpes-Maritimes

Les dossiers de candidature comportent notamment une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

- Demande de dossier par courrier à l'adresse suivante :

**Préfecture des Bouches-du-Rhône
SGC/SRH/MDRH - Service concours et recrutements Place Félix Baret- CS 80001
13282 – Marseille cedex 06**

- Retrait des dossiers par téléchargement sur le site : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr
(rubrique : concours et recrutement)
- Retrait au service des concours de la préfecture des Bouches-du-Rhône de 9h00 à 12h00 uniquement
Les dossiers complets devront être envoyés uniquement par voie postale à l'adresse suivante :

**Préfecture des Bouches-du-Rhône
SGC/SRH/MDRH - service concours et recrutements
Place Félix Baret -CS 80001
13282 MARSEILLE cedex 06**

Date de clôture des inscriptions **le 30 juillet 2021** le cachet de la poste faisant foi.

Date de l'entretien avec la commission de sélection : Début octobre

Seuls les dossiers reçus complets feront l'objet d'une présélection par une commission habilitée.

L'examen des dossiers de candidature est confié à une commission. Au terme de l'examen de l'ensemble des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé dans l'avis de recrutement, la commission procède à la sélection des candidats. Les candidats sélectionnés sont convoqués à un entretien.

A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement et une liste complémentaire.

*
* *

Pour toutes informations complémentaires, se reporter au guide d'inscription.